



EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 16 mai 1925

N° 110322

(Demande déposée: 18 juillet 1924, 17 h.)

Classe 71 a

BREVET PRINCIPAL

TAVANNES WATCH CO. S. A., Tavannes (Suisse).

Double-plateau d'échappement à ancre.

Dans les assortiments à ancre, à double plateau, ce dernier se fabrique d'habitude en une seule pièce. Ceux qui sont en deux pièces s'assemblent soit avant leur montage sur l'axe de balancier au moyen de portées de forme qui déterminent la position relative exacte des deux plateaux de manière que la cheville de plateau soit bien située relativement à la coche, soit au moyen de l'axe de balancier qui, dans ce but, comporte deux ajustements distincts avec épaulement réglant l'éloignement des plateaux.

Dans les petites pièces, cependant, où cette partie de l'assortiment revêt des dimensions infimes et où le travail desdites pièces est extrêmement difficile étant donnée la petitesse des outils qui doivent être utilisés, il est impossible de prévoir, sur l'un des plateaux, un ajustement suffisamment résistant pour empêcher, dans le premier des modes d'assemblage des pièces, une variation quelconque dans leur position définitive exacte.

Dans le second mode de montage des deux plateaux ajustés séparément sur l'axe, représenté en fig. 2, le petit plateau est d'une manipulation difficile; sa faible épaisseur ne per-

mettant plus de réduire son ajustement et de faire une „moulure“ pour dégager le bout de l'axe, il s'ensuit que l'huile, qui devrait rester dans l'huilier et entre la pierre et le contre-pivot, est attirée contre le plateau et influence défavorablement la marche de la montre. Pour éviter ce gros défaut dans la mesure du possible, on est obligé de réduire la distance entre les deux plateaux, mais alors la difficulté du travail de l'acheveur et du termineur augmente considérablement. Il est à remarquer que ce petit plateau est difficile à ajuster du fait qu'il se trouve tout au bout de l'axe.

D'autre part, la fabrication d'un petit double-plateau en une seule pièce est hérissée de difficultés; il faut faire la coche de faible diamètre du petit plateau avec une fraise en bout et découper le logement de la cheville dans le grand plateau. D'habitude, ce logement est découpé depuis dessous parce que le poinçon passe devant le petit plateau, puis la coche de ce dernier est fraisée en prenant comme base le trou ainsi fait; mais lorsque le double-plateau est fait pour permettre la suppression des cornes de la fourchette, il

n'est plus possible d'étamper le trou de la cheville comme sus-indiqué parce qu'alors, en projection verticale, celui-ci empiète sur le petit plateau. Il est alors nécessaire de faire une étampe compliquée pour pouvoir découper le logement de la cheville depuis dessus le grand plateau, étampe délicate et coûteuse avec laquelle il n'est pas possible d'obtenir une régularité absolue de la situation de ce logement tout en demandant plus de temps pour ce travail.

Le double-plateau, objet de la présente invention, est en deux pièces assemblées au moyen de l'axe du balancier sur lequel elles sont chacune ajustée à force, mais il se distingue en ce que ces deux pièces sont ajustées sur une seule et même partie lisse de l'axe et en ce que leur distance exacte est assurée par un canon venu de fabrication avec le petit plateau.

Au dessin ci-annexé, il est représenté, à titre d'exemple, pour autant que la compréhension de l'invention l'exige, deux formes d'exécution de l'objet de la présente invention.

Dans la fig. 1, qui montre la première, coupée par l'axe de balancier, cet axe *a* est lisse et légèrement conique. Le grand plateau est désigné par *b* et le petit plateau par *c*. Ce dernier est venu de fabrication avec un canon *d* dont le trou est dégagé sur une certaine longueur en *e* pour faciliter l'ajustage.

On classe d'abord le grand plateau sur l'axe puis ensuite le petit plateau tout en l'orientant d'après le premier sur un outil approprié.

Cette construction a l'avantage de permettre une rectification simultanée à la presse du trou d'axe et du trou de la cheville du grand plateau.

La fig. 3 montre un petit plateau *e* et son canon *d* avec moulure *f* dégageant le bout de l'axe pour que l'huile reste bien où elle doit être. Le canon en question permet, on le voit, de rapprocher du grand plateau l'ajustement du petit plateau, qui pourrait être aussi à l'autre extrémité du canon, tout en maintenant les deux plateaux à une distance permettant un réglage correct du jeu des organes.

REVENDICATION :

Double-plateau d'échappement à ancre, en deux pièces assemblées au moyen de l'axe du balancier sur lequel elles sont chacune ajustée à force, caractérisé en ce que ces deux pièces sont ajustées sur une seule et même partie lisse de l'axe du balancier et que leur distance exacte est assurée par un canon venu de fabrication avec le petit plateau.

TAVANNES WATCH Co. S. A.

Mandataires: BOVARD & Cie., Berne.

